

Deuxième édition du Gala d'excellence de la pharmacie communautaire

L'AQPP célèbre l'apport et le dévouement de pharmaciens d'exception

Montréal, le 27 novembre 2017 – À l'issue de son congrès, l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) a présenté, vendredi soir dernier, la 2^e édition de son Gala d'excellence de la pharmacie communautaire.

L'événement, qui se tenait au Théâtre St-James à Montréal devant près de 300 participants, visait à honorer ceux et celles qui, par leur travail remarquable, leur vision et leur excellence, contribuent au développement de la pharmacie communautaire et à l'amélioration des services aux patients.

À cette occasion, cinq prix ont été remis à des pharmaciens exemplaires :

- Le prix **Pharmacien propriétaire à la carrière exemplaire** a été décerné à Pierre Bergeron. Tout au long de sa carrière, M. Bergeron a su user de ses qualités d'entrepreneur, de son sens des affaires et de sa vision hors pair pour gérer des pharmacies qui répondent aux besoins des patients dans les milieux où il les implante. Il a su s'associer avec les bonnes personnes et faire des investissements majeurs afin de faire rayonner ses pharmacies. Il a créé, en 2013, le Groupe Bergeron, Dupuis & associés (GBDA). Pharmacien impliqué et dévoué, M. Bergeron est à la fois un entrepreneur et un pharmacien respecté, qui contribue à l'avancement de la pharmacie au Québec.
- Le prix de la **Pharmacie communautaire de l'année**, qui reconnaît l'innovation, la mobilisation et le leadership hors pair mis de l'avant par une équipe contribuant de façon significative à l'amélioration des services aux patients, a été remis à une pharmacie qui se démarque pour l'ensemble des actes posés, année après année, non seulement au bénéfice de ses patients, mais aussi à celui de toute une région. Il s'agit de la pharmacie Marie-Josée Girard et Jean-Philippe Tanguay, Pharmaciens inc. de Rouyn-Noranda, affiliée à Jean Coutu. Depuis 2005, cette pharmacie a permis de créer des ordonnances collectives uniformisées dans toute la région. De plus, les deux associés ont contribué à faire connaître la Loi 41 aux médecins et aux infirmières des soins à domicile de leur région en leur présentant une conférence sur leur rôle et obligations.
- Le prix du **Pharmacien propriétaire de la relève**, qui met en lumière l'innovation, l'excellence et la persévérance d'un pharmacien propriétaire dans la gestion de sa pharmacie et sa contribution à la profession de pharmacien propriétaire, a été remis à Frédéric Lahoud, propriétaire de 5 pharmacies sous deux bannières différentes. Sa pratique est axée sur les suivis cliniques et le dévouement envers la clientèle. Il est aussi très à l'affût des projets novateurs dans le domaine et met ce qu'il faut en œuvre pour les implanter dans ses pharmacies. Il s'implique



Association québécoise
des pharmaciens
propriétaires

également dans sa communauté, en soutenant des organismes qui sont chers à ses patients.

- Le prix du **Pharmacien salarié de l'année**, qui souligne l'excellence et la contribution d'un pharmacien salarié au rayonnement de sa profession, a été accordé à Krystel Beaucage, une pharmacienne qui a touché à plusieurs sphères de la pratique, soit la pharmacie communautaire, l'industrie, la pharmacie d'hôpital et un centre d'information pharmaceutique. Pratiquant présentement en pharmacie communautaire, Mme Beaucage est également clinicienne associée et offre un milieu de stage. En plus, elle est représentante au Comité régional sur les services pharmaceutiques des Laurentides et fait partie du comité du Forum pour l'avancement de la pratique pharmaceutique.
- Le prix **Hygie**, remis en collaboration avec Pfizer Soins de santé, qui reconnaît la contribution exceptionnelle d'un pharmacien propriétaire auprès de sa collectivité, a été décerné cette année à Julien Sylvain, affilié à Proxim. Au cours des 40 dernières années, M. Sylvain a donné de son temps et de son énergie en prenant part à des projets variés, tant de nature sociale, religieuse, sportive, et récréative que professionnelle, dans sa communauté de la Beauce. Entre autres, pendant 13 ans, le lauréat a été membre du conseil d'administration du Consortium Régional pour Innovation Pharmaceutique et de sa fondation. C'est dans le cadre de ce mandat qu'il a mis sur pied une clinique réseau d'anticoagulothérapie en 2004.

« Tous les jours, nous sommes témoins à l'AQPP du travail de pharmaciennes et pharmaciens exceptionnels qui se dévouent pour l'amélioration de la qualité du service aux patients. Les pharmaciens communautaires sont à la fois des gens de cœur, des professionnels de la santé et des entrepreneurs qui contribuent à l'économie québécoise et c'est cet apport indéniable que nous voulions reconnaître et célébrer avec cette 2^e édition du Gala d'excellence » a déclaré Jean Thiffault, président de l'AQPP.

À propos de l'AQPP

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires est constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et elle représente les 2 078 pharmaciens propriétaires des 1 890 pharmacies du Québec, qu'ils soient affiliés ou non à une chaîne ou à une bannière commerciale.

Suivez-nous sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).

- 30 -

Source :

Rafaëlle Perron
Conseillère affaires publiques et gouvernementales
Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Ligne médias : 438 887-0519
rperron@aqpp.qc.ca